

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2017
ET AJOURNÉE AU 9 MAI 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 avril 2017 et ajournée au 9 mai 2017 à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames Diane Fournier, Paule Froment, Denise Girard, Myriam Hardy, Catherine Pelletier et Carole Lavallée

Messieurs Benoît Laganière, Serge Mainville, Yanick Cyr, Michel Gervais et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Messieurs Nicolas Brosseau, Bruno Marcoux et Michel Rocheleau

SONT ABSENTS :

Madame Aurélie Condrain-Morel
Monsieur David Miljour

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Anthony Bellini, directeur général
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe
Mme Marie-Dominique Taillon, directrice générale adjointe
Me Julie Brunelle, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Sophie Lussier, directrice du Service des ressources humaines
Mme Marie-France Meunier, coordonnatrice du Service des ressources humaines
M. Stéphane Sénécal, coordonnateur du Service des ressources humaines

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.
Il est 19 h 40.

100-CC-2016-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2017
ET AJOURNÉE AU 9 MAI 2017

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
4. Parole aux élèves
5. Période de questions orales du public
9. Affaires du Service des ressources humaines
 - 9.1 Plan d'effectifs 2017-2018 du personnel de soutien (à l'exception du personnel de l'adaptation scolaire) et du personnel professionnel
12. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 12.4 Désignation d'un secrétaire de comité de sélection et de substituts
17. Parole aux commissaires
18. Ajournement ou clôture de la séance

PAROLES AUX ÉLÈVES

Aucun élève a pris la parole.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Une personne a pris la parole.

101-CC-2016-2017

PLAN D'EFFECTIFS 2017-2018 DU PERSONNEL DE SOUTIEN (A L'EXCEPTION DU PERSONNEL DE L'ADAPTATION SCOLAIRE) ET DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

CONSIDÉRANT la mise à jour du plan d'effectifs en vue de l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire doit respecter les échéanciers impartis par les conventions collectives;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'effectifs respecte le principe de décentralisation dans la méthode d'allocation des ressources;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources humaines du 2 mai 2017 et l'analyse du dossier effectuée lors des comités de travail du Conseil des commissaires des 2 et 9 mai 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Paule Froment :

QUE le plan d'effectifs 2017-2018 pour le personnel de soutien (à l'exception du personnel de l'adaptation scolaire) et le personnel professionnel soit adopté;

QUE monsieur Anthony Bellini, directeur général, soit mandaté pour y apporter les ajustements requis à l'intérieur du cadre financier.

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2017
ET AJOURNÉE AU 9 MAI 2017

Le commissaire M. Alain Riendeau demande le vote :

POUR : 12 CONTRE : 1 ABSTENTION : 1

Adoptée à la majorité.

102-CC-2016-2017

**DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE COMITÉ DE SÉLECTION ET DE
SUBSTITUTS**

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et les directives qui en découlent;

CONSIDÉRANT la *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* (ci-après la « Directive »);

CONSIDÉRANT que cette Directive édicte notamment les modalités régissant la constitution des comités de sélection et la désignation des personnes pouvant agir à titre de secrétaire de tels comités, lors des appels d'offres publics fondés sur une démonstration de la qualité;

CONSIDÉRANT que cette Directive prévoit qu'« un organisme peut, compte tenu des ressources dont il dispose, prendre entente avec un autre organisme afin qu'un secrétaire de comité de sélection de cet autre organisme agisse également en tant que secrétaire de comité pour cet organisme »;

CONSIDÉRANT qu'il peut être nécessaire de remplacer la personne qui assume habituellement la fonction de secrétaire de comité de sélection pour la Commission scolaire Marie-Victorin, par une autre personne détenant une attestation délivrée par le Secrétariat du Conseil du trésor, provenant d'une autre commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accepte que des personnes assumant la fonction de secrétaire de comité de sélection pour leur commission scolaire et détenant une attestation de secrétaire de comité de sélection, puissent agir à ce titre pour la Commission scolaire Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Catherine Pelletier :

1° **QUE** soit désignée madame Marie-Ève Legault, analyste pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, à titre de substitut du secrétaire du comité de sélection pour la Commission scolaire Marie-Victorin;

2° **QUE** soit désigné monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, en tant que substitut du secrétaire du comité de sélection pour la Commission scolaire Marie-Victorin;

Initiales de la
présidence

Initiales de la
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2017
ET AJOURNÉE AU 9 MAI 2017

3° **QUE** le directeur général puisse désigner tout substitut pouvant agir à titre de secrétaire du comité de sélection et détenant une attestation à cet effet, provenant d'une autre commission scolaire avec laquelle la Commission scolaire Marie- Victorin pourrait prendre entente.

Adopté à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h 59.

Présidence

Secrétaire générale